



TABLE DE CONCERTATION
DES AÎNÉS
DE CHAUDIÈRE-APPALACHES
Pour le mieux-être des aînés



Au fil des journées

BULLETIN

Avril 2021

LA VACCINATION – INSCRIPTION DES 60 ANS ET PLUS

La vaccination massive contre la COVID-19 auprès de la population continue. Les 60 ans et plus (nés en 1961 ou avant) peuvent dès maintenant prendre rendez-vous en ligne pour se faire vacciner contre la COVID-19. Cependant, dans les prochains jours, de nouvelles directives seront données pour élargir la vaccination à d'autres groupes. Les médias feront état de la situation.



Opération vaccination COVID-19

Site web : www.quebec.ca/vaccinCOVID - cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre.

CLIC SANTÉ Réservez votre rendez-vous santé



Sélectionnez un service

Sélectionnez ce service



Saisissez votre code postal

Vaccin COVID-19

Par téléphone : 1 877 644-4545, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, et les fins de semaine, de 8 h 30 à 16 h 30.

LA TROISIÈME VAGUE

3^e Vague, Variant, Vaccins... tous ces « V » contribuent à augmenter votre stress!

Voici un guide d'autogestion pour le stress *Fou de soi, pas fou du stress!* <https://bit.ly/2PAMBSI>



La vaccination se poursuit, tant mieux. Cependant la pandémie n'est pas encore terminée alors soyons prudents, faisons attention à nous, protégeons les gens que vous aimons. Malgré le printemps et le beau temps, nous devons continuer de respecter les consignes.

IL FAUT CONTRÔLER LA TROISIÈME VAGUE.

Pour des conseils et des liens utiles pour prendre soin de votre santé : *Je prends soin de moi, tu prends soin de toi, nous prenons soin de nous !* www.cisscca.com/prendresoin



SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU 18 AU 24 AVRIL 2021

La Semaine de l'action bénévole 2021 se déroulera sous le thème BÉNÉVOLER C'EST CHIC!

L'action bénévole existe depuis la nuit des temps et aujourd'hui, bénévoler est plus chic que jamais ! Devenez élégant en bénévolant quel que soit le contexte !

Indémodable, indétrônable, l'action bénévole est intemporelle. Elle se meut et s'émeut aux rythmes des changements sociétaux et de l'évolution des besoins des plus vulnérables. La crise sanitaire que nous connaissons aujourd'hui en est le parfait exemple. Les Centres d'action bénévole ainsi que les organismes communautaires ont repensé avec brio le bénévolat afin de répondre à une demande grandissante, tout en respectant scrupuleusement les différents protocoles.



Si bénévoler est aussi chic, c'est parce que cela procure de nombreux bienfaits tant sur la santé physique que psychologique des bénévoles eux-mêmes. En effet, selon un sondage effectué par la FCABQ en novembre 2020 auprès de personnes ayant bénévolé durant la pandémie de la Covid-19, 77 % des répondants estiment que le seul fait de s'être impliqués a eu un impact direct sur leur bien-être psychologique. Il en ressort également que cela a développé chez eux un véritable sentiment d'épanouissement personnel et une meilleure estime de soi. De plus, de nombreuses études ont prouvé par le passé que faire du bénévolat pouvait renforcer le système immunitaire, diminuer la fréquence de maladies cardiaques et même abaisser la tension artérielle!

Bénévoler est essentiel pour la société et aujourd'hui plus que jamais. Faire preuve de solidarité n'a jamais été aussi bénéfique !

Source : *Fédération des centres d'action bénévole du Québec* <https://www.fcabq.org>

PROLONGATION : LES PRIX HOMMAGE AÎNÉS 2021

La Table de Concertation des Aînés de Chaudière-Appalaches (TCA-CA) prolonge la période de mise en candidature jusqu'au 30 avril 2021 pour le dépôt d'une candidature au « Prix Hommage aux aînés ». Le **Prix Hommage Aînés** a pour objectif de souligner l'apport d'une personne aînée engagée dans son milieu et ayant contribué de façon significative à l'amélioration du bien-être des aînés, de leur condition de vie et de leur place dans la société. La Table peut fournir de l'aide pour présenter un dossier de candidature.

Le formulaire et le document de présentation peuvent être obtenus auprès de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches dont les coordonnées apparaissent plus loin.



LA REMISE DES PRIX HOMMAGE AÎNÉS 2020 N'A PAS ÉTÉ OUBLIÉE

En septembre 2020, tel qu'annoncé dans le bulletin de la 2^e semaine de septembre, en raison de la pandémie, il a fallu reporter la remise des Prix hommage aînés. Alors l'Unité régionale de loisir et de sport de Chaudière-Appalaches (URLS) et la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches (TCA-CA), partenaires des Prix hommage Aînés (PHA), avaient dû changer le programme qui était d'aller remettre les Prix hommage Aînés 2020 par une visite des milieux. Les récipiendaires et les organismes concernés ont été informés de ces changements en septembre 2020 et il avait été précisé que l'on procéderait avec détour.



On se souviendra qu'en 2020, nous avions cinq (5) Prix hommage Aînés à remettre.

RÉCIPIENDAIRE	MILIEU D'ORIGINE	ORGANISME PRÉSENTATEUR 2020
Elizabeth Bourque	Notre-Dame-des-Pins	Table de concertation des aînés de Beauce-Sartigan
Carole Barrette	Val-Alain	Carrefour des personnes aînées de Lotbinière
Raynald Labbé	St-Damien	Entraide Solidarité Bellechasse
Roger Vaillancourt	St-Lambert-de-Lauzon	Chevaliers de Colomb Conseil 9820 de St-Lambert-de-Lauzon
Rita Vigneault	Adstock (St-Méthode)	Club Amitié FADOQ de St-Méthode

SUIVI DE LA PÉTITION CONTRE LES ABUS FINANCIERS EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Il s'agit de la pétition déposée à l'Assemblée nationale par FADOQ en décembre 2020 dont le but était la « *Protection des personnes âgées contre les abus financiers en résidence privée pour aînés* ».

La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches remercie tous les collaborateurs qui ont informé, mobilisé et incité les membres de leur organisation et les personnes de leur entourage à signer cette pétition et même, à l'occasion, leur ont apporté de l'aide. Ces remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui ont signé cette pétition. À la fin de la période de dépôt des signatures de cette pétition sur le site Internet de l'Assemblée nationale, le nombre de signatures s'établissait à 13 297 signatures. Généralement une pétition déposée sur le site de l'Assemblée nationale dépasse rarement plus de 10 000 signatures,

Des représentations politiques ont été ou seront dès maintenant effectuées dans le but d'obtenir rapidement du gouvernement du Québec l'adoption d'un nouveau Bail mieux adapté à la situation des personnes aînées. Cependant, il semble qu'il y a du sable dans l'engrenage puisque la Commission des relations (CRC) avec les citoyens a refusé le 18 mars 2021 de se saisir de la pétition et de mettre en branle d'une initiative à ce sujet suite à la demande du réseau FADOQ. VOIR L'ANNEXE 1.

Il y a maintenant en place un large front commun composé du RCLALQ, de l'ACEF-ABE, de l'AQDR de Sherbrooke, l'AQDR de Québec, la fédération des CAAPs, l'AREQ C\$Q, la FADOQ, l'ACRO, l'ASQP et autres, qui se veut un contrepoids au lobbying actuel des propriétaires de RPA. Plus d'informations dans la prochaine édition.

Source : FADOQ-Thetford et ACEF-ABE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT BÉNÉVOLE POUR LA VACCINATION

Un service d'accompagnement et de transport bénévole pour les personnes âînées ou en perte d'autonomie ainsi que pour celles à mobilité réduite est maintenant disponible partout en Chaudière-Appalaches. Ce sont 17 organismes qui offrent ce service gratuitement. Pour en savoir plus : <https://www.cisssca.com/vaccination-covid-19/vaccination-covid-pour-la-population/service-daccompagnement-et-de-transport-benevole/>.

COMBATTONS LA PANDÉMIE!

Qui dit printemps, dit regain d'énergie, journée qui allonge, arrivée de la belle température! Et pandémie oblige, il y a de fortes chances que les activités physiques à l'extérieur soient un bon moyen pour garder le moral et la forme. Pourquoi ne pas en profiter pour découvrir et participer à *Ça marche Doc!* : baladodiffusion et marches hebdomadaires.



Ça marche Doc! reprend ses marches avec un nouveau concept adapté à la situation actuelle. Chaque semaine, vous êtes invités à aller marcher dans votre endroit favori, seul ou avec votre cellule familiale, tant que ça respecte les consignes de la santé publique!

Chaque semaine, l'équipe de **Ça marche Doc!** vous offrira une courte vidéo faite par un spécialiste de la santé et une baladodiffusion d'une durée de 15 à 20 minutes sur un thème relié à l'activité physique, l'environnement et l'urbanisme.

Visitez : www.camarchedoc.org, section **Marches urbaines 2020-2021** pour tout connaître.

Depuis la fin janvier, différents thèmes et huit épisodes de baladodiffusion sont disponibles :

- [Bouger en temps COVID](#)
- [L'activité physique et la santé mentale](#)
- [L'aménagement des régions](#)
- [L'aménagement, le transport et la santé](#)
- [La nature urbaine et la santé](#)
- [L'aménagement et la santé vus par les jeunes professionnel\(le\)s](#)
- [Les classes extérieures](#)

Rappelons que le CISSS de Chaudière-Appalaches et de nombreux autres partenaires appuient le projet **Ça marche Doc!**, lancé en septembre 2016, visant à faire connaître les multiples liens causaux qui existent entre la santé et l'aménagement urbain.

Saviez-vous que le manuel d'application du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés indique que l'exploitant qui fournit des services de repas aux résidents doit offrir des menus variés, conformément au Guide alimentaire canadien (GAC) publié par Santé Canada et adaptés aux besoins nutritionnels particuliers des personnes âgées. Il doit tenir à jour et afficher visuellement, dans un lieu accessible aux résidents, une grille de menu couvrant au minimum une période de 3 semaines pour consultation par les résidents et leurs proches.



L'équipe de santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches a récemment soutenu la Coopérative de services Rive-Sud pour favoriser un environnement favorable à la saine alimentation au sein des 13 résidences où cuisine son personnel. Une rencontre avec les gestionnaires de la Coopérative de services, les chefs cuisiniers, les gestionnaires des résidences, les membres du conseil d'administration des résidences ou le comité de cafétéria, a permis un éclairage sur les recommandations pour l'application du Guide alimentaire canadien et les conditions gagnantes pour un environnement alimentaire favorable.

Les personnes âgées vivant dans une résidence représentent un groupe hétérogène qui partage aussi certaines caractéristiques communes. En effet, ce groupe de personnes est plus à risque de souffrir de malnutrition et de voir son autonomie décliner, d'où l'attention particulière à la qualité des repas qui leur sont offerts. Le côté émotionnel de l'alimentation est aussi à prendre en considération. Ces gens ont quitté leur domicile, où ils étaient « maîtres » de leur alimentation et ce changement de réalité peut amener des changements au niveau de l'appétit. Il est nécessaire d'être sensible à cet aspect afin de mieux comprendre leurs besoins.

L'importance de la saine alimentation dans une résidence d'aînés va plus loin encore que l'équilibre du menu. Un ensemble de conditions alliant la qualité de l'offre, le contexte des repas et l'implication de tous gagneront la satisfaction de la clientèle.

L'équipe des nutritionnistes de la Direction de santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches salue la motivation de la Coopérative Rive-Sud d'assurer une offre alimentaire saine dans les résidences pour aînés. Cette collaboration leur a permis, avec leur stagiaire en nutrition de l'Université Laval, de déployer une courte vidéo ainsi qu'un document écrit répertoriant l'essentiel pour la création d'un environnement favorable à la saine alimentation à nos aînés en résidence.

En somme, c'est en regroupant un ensemble d'ingrédients que l'on contribue ensemble à nourrir les aînés et à maintenir leur autonomie, et ce, au-delà de tout ce qui mijotera en cuisine!

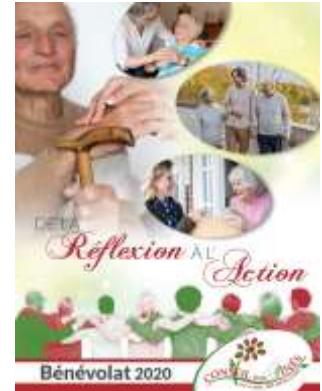
Source : Agathe Beaumont, Dt.P. APSHV au nom de l'équipe des nutritionnistes de la Direction de la santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches, mars 2021

SECTION DES MEMBRES

Les Tables locales et les organismes membres sont invités à nous faire connaître leurs activités. Ces activités doivent être offertes à la population en général ou à plusieurs - *organismes. Il s'agit simplement d'en informer la Table.

LANCÉMENT D'UN CAHIER « BÉNÉVOLAT 2020... »

Le 7 avril dernier, le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches a procédé au lancement de Cahier « Bénévolat 2020, de la réflexion à l'action ». Un recueil de 32 pages est le fruit de la Journée de réflexion tenue le 19 février 2020 et à laquelle une cinquantaine de personnes représentant vingt-cinq organismes s'était donné rendez-vous. Bien que le document devait être publié l'an dernier, la pandémie en ayant décidé autrement, le contenu demeure d'actualité, puisqu'il met l'accent sur les défis du bénévolat ainsi que les pratiques novatrices pour relever adéquatement ces défis. Le dépôt du document coïncide avec l'arrivée de la Semaine de l'action bénévole qui se tiendra du 18 au 24 avril 2021 et il est disponible pour téléchargement gratuit à Concert'action Beaulac-Garthby (www.cabbq.org).



DES VACCINÉS S'EXPRIMENT

Vous trouverez à l'**ANNEXE 2**, le témoignage de deux personnes sur leur expérience de vaccination.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE
AVRIL	MOIS DE LA JONQUILLE – lutte contre le cancer	
Jeu. 22 avril 2021 9 h	RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION de la TCA-CA Par visioconférence	TCA-CA 1 877-533-5678
Jeu. 22 avril 2021	JOUR DE LA TERRE	

Production : Maurice Grégoire; correction et diffusion : Martine Lessard.



Table de concertation des aînés
de Chaudière-Appalaches
5501, rue Saint-Georges,
Lévis (Québec) G6V 4M7

Téléphone : 418 833-5678, poste 105
sans frais : 1 877 533-5678
tableainesca12@gmail.com
www.tabledesainesca.wordpress.com.

SUIVI SUR LA PÉTITION CONTRE LES ABUS FINANCIERS EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



Le gouvernement Legault ferme les yeux sur les abus financiers en RPA, déplore le Réseau FADOQ

Montréal, le 22 mars 2021 – Le Réseau FADOQ est outré par la décision de la Commission des relations avec les citoyens (CRC) de ne pas se saisir de la pétition concernant la protection des personnes aînées contre les abus financiers en résidences privées pour aînés (RPA).

La plus grande organisation d'aînés au pays ne comprend pas le refus des députés de la Coalition Avenir Québec, siégeant sur cette Commission, de mieux protéger les locataires en RPA.

« C'est tellement choquant pour ces milliers d'aînés qui payent le gros prix pour une place dans ces résidences privées et qui ont peu de recours possibles pour contester les hausses de loyers excessives », s'indigne la présidente du Réseau FADOQ, Gisèle Tassé-Goodman.

L'automne dernier, la FADOQ s'est opposée publiquement aux démarches de lobbying entreprises par le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) et le Groupe Maurice auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour permettre des hausses de loyer plus importantes. La FADOQ a sensibilisé les ministres Marguerite Blais et Andrée Laforest aux conséquences néfastes d'une telle modification, en plus de mettre en ligne une pétition sur le site internet de l'Assemblée nationale qui a récolté plus de 13 000 signatures.

« Il y a une responsabilité sociale quand on héberge des aînés dans une résidence privée qui est accréditée par le gouvernement. 60% des personnes de 65 ans et plus ont des revenus de moins de 30 000\$ par année. Or, le coût mensuel pour une place en RPA varie de 1 913\$ à 3 796\$. C'est démesuré. Nos décideurs doivent comprendre ceci : les aînés ont une capacité limitée à absorber des hausses de loyers démesurées », martèle Mme Tassé-Goodman.

Rentables, les RPA

Le Réseau FADOQ demande aux propriétaires des résidences privées pour aînés de démontrer qu'ils ont réellement de la difficulté à boucler leur budget.

« Nous réfutons l'argument selon lequel une RPA n'est pas rentable. C'est faux, les RPA sont rentables. Il y a certainement un enjeu concernant les RPA de petites tailles, notamment en région, qui pourraient nécessiter un soutien ciblé de la part du gouvernement. Néanmoins, pour les gros consortiums, ce marché est extrêmement lucratif », souligne Mme Tassé-Goodman.

Le Réseau FADOQ soutient que si des hausses de loyer sont permises en fonction des coûts d'exploitation des RPA, alors les gestionnaires administreront leur établissement sans égard à sa rentabilité puisque la facture sera ainsi reflée aux locataires.

Des faits aberrants

Les préoccupations du Réseau FADOQ vont au-delà des démarches effectuées par le Groupe Maurice et le RQRA. Des augmentations abusives et sans motif valable défraient fréquemment les manchettes et mettent en lumière des faits aberrants.

Par exemple, le processus de contestation auprès du Tribunal administratif du logement (TAL) est complexe. Le Réseau FADOQ estime qu'il est nécessaire de bien faire connaître les recours et les ressources à la disposition des résidents en RPA.

Un autre enjeu de taille : le remboursement des services non rendus inscrit à la partie 1 du bail n'est souvent pas respecté. La FADOQ estime que tous les services non rendus par les RPA devraient faire l'objet d'un remboursement de la part des gestionnaires.

De plus, les dispositions prévues à l'article 1955 du Code civil du Québec font en sorte qu'un locataire ne peut pas refuser une hausse de loyer si l'immeuble est nouvellement construit depuis moins de cinq ans ou s'il a changé d'affectation il y a moins de cinq ans. Un locataire dans cette situation qui refuse une hausse de loyer peut être expulsé dès la fin de son bail.

« Les ministres Blais et Laforest brandissent une éventuelle nouvelle mouture du bail en RPA comme une solution à certains problèmes, mais cette proposition ne permettra pas de régler ces enjeux », déclare Mme Tassé-Goodman.

Avec plus de 550 000 membres, le Réseau FADOQ est le plus important organisme d'aînés au Canada. Sa mission est de rassembler et représenter les personnes de 50 ans et plus pour les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie. Le Réseau défend et fait la promotion de leurs droits et valorise leur apport à la société. Il leur offre plusieurs programmes, services et activités, ainsi qu'une gamme de loisirs pour les inciter à demeurer actifs.

— 30 —

Source et informations :

Guillaume Rivest
Conseiller en communications
Réseau FADOQ
514 893-1887
guillaume.rivest@fadoq.ca

Philippe Poirier-Monette
Conseiller en droits collectifs
Réseau FADOQ
514 252-3017, poste 3440
philippe.poirier@fadoq.ca

DES VACCINÉS S'EXPRIMENT

« JE SUIS VACCINÉ »

Il n'y a pas que des désavantages à vieillir. En effet, grâce à mon âge avancé, j'ai eu droit à ma première dose du vaccin contre la COVID-19 la semaine dernière. Et j'ai remporté le gros lot en me voyant attribuer le vaccin AstraZeneca. Avant même de me présenter au centre de vaccination, j'avais déjà décidé que, peu importe le vaccin que l'on m'offrirait, je le prendrais. Jusqu'à date, je n'ai ressenti aucun des effets secondaires potentiels.

D'ici l'obtention de ma deuxième dose en juillet prochain, pas question de relâcher mes mesures de protection. Je continuerai à porter mon masque dans les lieux publics, à garder la distanciation requise, je me priverai de côtoyer la famille et les amis, mais j'ai déjà recommencé à fréquenter mes restaurants préférés, à condition que l'on y applique des mesures de protection suffisantes. Je vois la lumière au bout du tunnel et je crois qu'il ne s'agit pas d'un train qui s'en vient.

La peur est mauvaise conseillère

Depuis des mois, tout le monde espérait l'arrivée d'un vaccin susceptible de nous protéger contre ce maudit coronavirus qui chamboule nos vies depuis maintenant plus d'un an.

En Occident, quatre vaccins ont été découverts : Pfizer/BioNtech, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson. Au Canada, les trois premiers ont reçu toutes les approbations nécessaires et sont déjà utilisés en grand nombre.

Il aura suffi que quelques cas de thromboses recensés en Europe pour que la panique s'empare des dirigeants politiques et que ceux-ci suspendent l'application du vaccin AstraZeneca «par précaution.» Pourtant, aucun lien scientifique fiable n'a été établi entre le fait que des gens qui avaient reçu le vaccin AstraZeneca aient été victimes de thromboses.

Sur plus de 20 millions de doses appliquées, quelque 25 cas de thromboses ont été recensés. Cela donne une probabilité de 0,00000125 %. Votre chance de faire une thrombose suite à votre vaccination est presqu'aussi élevée que de gagner le gros lot à la loterie et pourtant, vous continuez d'acheter des billets sans vous poser de questions.

Jeudi dernier, l'Agence européenne des médicaments, après vérifications, a conclu que les bénéfices du vaccin AstraZeneca surpassaient largement les risques. Depuis, plusieurs pays ont recommencé à utiliser ce vaccin. L'organisme a même précisé qu'à date, plus de cas de thromboses surviennent en Europe chez les non-vaccinés que chez les vaccinés.

La situation au Canada et au Québec

Dans l'ensemble du Canada, en date de jeudi le 18 mars dernier, 3,4 millions de doses du vaccin AstraZeneca ont été utilisées dont 82 204 au Québec.

Parmi celles-ci, un seul cas de thrombose a été recensé, alors que six l'ont été avec le vaccin Pfizer/BioNtech et un avec le vaccin Moderna. Avouez avec moi qu'il n'y a pas lieu d'appuyer sur le bouton de panique. Je suis conscient que le risque zéro n'existe pas.

À date, le vaccin demeure le seul et unique traitement pour venir à bout de la pandémie. Une fois que plus de 70 à 75 % des gens auront été vaccinés, la pandémie devrait être en grande partie contrôlée pour le plus grand bénéfice de chacun de nous. Il nous sera alors permis d'espérer un retour à une certaine normalité qui nous permettra de côtoyer nos parents et amis, de circuler librement, etc.

Une organisation bien rodée

L'expérience que j'ai vécue lors de la réception de mon vaccin au Georgesville m'a permis de constater à quel point l'organisation était bien rodée.

De mon entrée au centre de vaccination à ma sortie, le tout incluant le temps d'attente de 15 minutes suivant la réception de mon vaccin, le tout a duré à peine 40 minutes. Et, tout au long du processus, j'ai rencontré du personnel courtois, disponible pour répondre à mes questions et très professionnel. Des gens que je connais et qui ont aussi été vaccinés ont fait le même constat.

Au Québec, on a souvent la critique facile. C'est parfois mérité, mais il nous faut également reconnaître que le système donne parfois de bons résultats et que les efforts mis en place pour assurer le bon fonctionnement d'un processus mérite des félicitations.

Présentement, à part quelques petits accrocs tout à fait normaux dans le cadre d'une campagne de vaccination d'une telle envergure, les gens impliqués dans la mise en place de cette vaste campagne et le personnel chargé de livrer la marchandise méritent notre reconnaissance.

Un objectif ambitieux

Lors d'un récent point de presse, le premier Ministre François Legault s'est mis la tête sur la bûche en affirmant que, si les livraisons des vaccins respectent la cédule prévue, tous les Québécois désirant recevoir le vaccin auront reçu leur première dose d'ici le 24 juin.

C'est un défi énorme et il est peut-être téméraire de s'avancer ainsi, mais, personnellement, j'aime bien les dirigeants qui savent mettre la barre haute. S'il devait y avoir un petit délai de quelques jours ou d'une ou deux semaines, je ne serai pas de ceux qui voudront lui lancer la première pierre. Les politiciens ont plutôt tendance à se protéger. À date, François Legault n'agit pas ainsi et c'est tout à son honneur.

Pier Dutil - 22 mars 2021 Source : En Beauce.com par l'intermédiaire d'Édith Dumont

VACCINATION – CENTRE DES CONGRÈS : UN MODÈLE D'EFFICACITÉ

Permettez-moi de vous parler de mon expérience de vaccination le 18 mars p.- m. Un peu inquiet, j'arrive à 12 h 55 pour un rendez-vous à 13 h 05. Au stationnement, on me demande d'attendre dans l'auto jusqu'à 13 h. À 13 h j'entre dans l'édifice (Centre des congrès – Thetford Mines). Quelques questions dans le portique. Lavement des mains après l'entrée. On me donne un nouveau couvre-visage. Attente de 30 secondes pour l'inscription. Présentation de la preuve de mon rendez-vous avec ma carte d'assurance-maladie. On me donne la date de la 2^e dose (le 8 juillet) et une feuille pour passer à la vaccination. J'entre dans la salle de la vaccination à 6 allées. On m'indique le siège B-2.

Après quelques minutes, la vaccinatrice, une infirmière, se présente et me pose quelques questions d'usage avec inscription des réponses. Puis elle m'explique les réactions possibles (feuille à l'appui). Je suis vacciné à 13 h 22 avec Covishield - AstraZeneca. Il faut attendre 15 minutes puis on peut quitter. Avant de partir, il faut déposer sur notre chaise un bidule qui indique que notre siège est à désinfecter. Il est 13 h 42. Ma conjointe Michelle avait un rendez-vous à 13 h 10 et elle est sortie à 13 h 37. Je suis plus calme et content.

Bravo pour l'organisation que j'ai observée : procédures d'entrée et de sortie très efficaces et hyper-sécuritaires, désinfection très pertinente, les vaccins ne flâneront pas longtemps hors de leur milieu de conservation.

Maurice Grégoire – Bulletin « Générations+ » - Conseil des aînés de la MRC des Appalaches V-8, # 11, 23 mars 2021